

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2011**

<i>Organisation des affaires du Nord</i>			
<i>Évaluation sommative de la Contribution au titre de services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud (2009093)</i>			
<i>Date d'approbation : 05-14-2010</i>			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	Date d'achèvement prévue	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>1. L'Organisation des affaires du Nord (OAN) d'AINC, en collaboration avec le Secrétariat des relations avec les Inuits (SRI), devrait réfléchir à la façon dont la contribution au titre des services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud (SCIS) et les Inuits vivant en milieu urbain pourraient être davantage soutenus au sein de la famille fédérale. Dans sa réflexion, elle devrait tenir compte des divers exercices de recherche et d'évaluation portant sur les Autochtones vivant en milieu urbain qui doivent être réalisés au cours de l'exercice 2010-2011, notamment de l'information sur les besoins en constante évolution des Inuits vivant dans les collectivités urbaines. La possibilité de transférer les fonds associés à l'autorisation de SCIS à la Capacité organisationnelle de base (COB) pour financer l'organisme Tungasuvvingat Inuit (TI) devrait également être examinée étant donné que les deux autorisations appuient essentiellement des activités fondamentales.</p>	<p>- L'OAN incitera le SRI à participer à l'examen de faisabilité du transfert à la COB des fonds associés à l'autorisation de SCIS. - De plus, l'OAN, en collaboration avec le SRI, réfléchira à la façon dont la contribution au titre des SCIS et les Inuits vivant en milieu urbain pourraient être davantage soutenus au sein de la famille fédérale. Dans sa réflexion, elle tiendra compte des conclusions tirées des divers exercices de recherche et d'évaluation portant sur les Autochtones vivant en milieu urbain, ainsi que de toute autre information jugée pertinente.</p>	<p>Du 15 mai au 31 juillet 2010</p> <p>L'OAN se penchera immédiatement sur la question et tiendra compte des conclusions tirées des exercices de recherche et d'évaluation. On prévoit que ces travaux seront terminés d'ici la fin de l'exercice 2010-2011.</p>	<p>État : en cours</p> <p>Mise à jour/justification :</p> <p>En date du 30/09/2011 : Relations avec les Inuits et OAN continuent d'examiner les processus et options concernant le transfert des pouvoirs liés aux SCIS.</p> <p>SVE : Aucune décision n'a été prise</p>
<p>2. À court terme, l'OAN d'AINC et le SRI devraient préciser et documenter les rôles et responsabilités de leur organisation respective en ce qui a trait à la contribution au titre de SCIS et aux bénéficiaires et déterminer le meilleur</p>	<p>- L'OAN et le SRI élaboreront conjointement un document énonçant les rôles et responsabilités de leur groupe respectif en ce qui a trait à la contribution au titre des SCIS et aux bénéficiaires.</p>	<p>Du 15 mai au 31 juin 2010</p>	<p>État : en cours</p> <p>Mise à jour/justification :</p> <p>En date du 30/09/2011 : L'entente de contribution 2011-2012 a été signée par OAN et Tungasuvvingat</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE L'ÉVALUATION, DE LA MESURE DU RENDEMENT ET DE L'EXAMEN
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2011**

Organisation des affaires du Nord

Évaluation sommative de la Contribution au titre de services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud (2009093)

Date d'approbation : 05-14-2010

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	Date d'achèvement prévue	RÉPONSE DU PROGRAMME
moyen d'améliorer la production de rapports par les bénéficiaires afin qu'elle réponde davantage aux exigences actuelles en matière de mesure du rendement.	- Fournir ces renseignements aux bénéficiaires.		Inuit. L'établissement des rôles et des responsabilités est assujetti aux résultats des recommandations n° 1. SVE : Si suffisamment d'attention a été accordée aux options, ce dossier peut être clos le 31 mars 2012.